

Atelier 3

Promouvoir la coordination et l'interaction entre les différents services et professionnel-le-s du conseil

- **Pratiques quotidiennes : quelles sont les conditions nécessaires pour une collaboration réussie ?**
En quoi est-ce que je m'engage au quotidien ?
Comment est-ce que j'aborde la coordination avec les autres services de conseil ?
Quels conseils donner aux praticiens pour une collaboration réussie ?
- **Demandes aux décideurs : quelles conditions organisationnelles, institutionnelles, législatives, partenariales doivent avoir les professionnel-le-s pour remplir leur mandat en fonction des besoins réels des bénéficiaires ?**

- Réaffirmer l'existence et la nécessité d'un réel travail de coordination dans le but de faire évoluer les pratiques, avec la nécessité d'un supra-coordination institutionnelle
- Décloisonner les interventions et les intervenants
- Développer la confiance réciproque entre le public et le privé (au niveau des prestataires)
- Le niveau de conviction doit être à tous les niveaux, aussi au niveau des directions d'institutions
- Importance de la professionnalisation
- Evaluer les coûts et les bénéfices (en portant une attention sur les critères et indicateurs, également qualitatifs) en montrant les résultats, travailler sur la qualité, notamment par la professionnalisation

- Les conventions ou actes législatifs qui formalisent les pratiques pour leur stabilisation et leur légitimation